



Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair

Un village entre Fier et Parmelan

www.dingystclair.fr

La 10^e édition du Dingo Trail des familles avec l'APED et des dizaines de bénévoles du village : une journée sportive et conviviale à souhait, encore bravo ! Et bravo à tous les bénévoles des associations de Dingy qui oeuvrent toute l'année.



Le mot du maire

Laurence Audette,
Maire de Dingy-Saint-Clair
Vice-présidente CCVT
Vice-présidente des maires ruraux de Haute-Savoie

Cher Dingien, Dingienne, Cher(ère) Ami(e) de Dingy-Saint-Clair,

Dans ce bulletin, nous souhaitons mettre à l'honneur **nos succès collectifs, ceux qui réchauffent nos cœurs et font de Dingy et de ses habitants, des gens et un lieu qu'il fait bon connaître.** Une bouffée de bonheur dans notre monde souvent troublé, y compris parfois à notre porte.

Merci à vous tous qui, par vos actions, permettez que l'on se rencontre, que l'on se forme, que l'on soit soigné, nourri, éduqué, émoustillé, que l'on construise ensemble, que l'on s'entraide, que l'on pratique du sport, que l'on rie aux éclats...

Chacun et chacune, en co-agissant, en échangeant, en œuvrant de concert..., nous décuplons l'effet de nos engagements. Nous combinons nos envies en intégrant les contraintes. Nous libérons et accueillons nos vulnérabilités. Nous renforçons nos forces et notre humanité qui en a bien besoin.

L'année 2024 a été une année difficile pour beaucoup, et tout ne semble pas rose à l'horizon : ces horreurs qu'on espérait ne plus voir, ces guerres qui semblent sans fin, ces déceptions face à notre difficulté collective à répondre aux enjeux climatiques, politiques, sociaux et économiques. En bref, ce manque de clarté, ces incertitudes permanentes, ces émotions compliquées à vivre, faites de colère, de tristesse, de déception et parfois de peur, affectent votre quotidien ou celui de vos proches.



Notre équipe reste mobilisée sur cette dernière année complète de mandat pour agir au mieux pour notre quotidien et l'avenir. Merci à vous la Team !



Des habitants qui répondent présents pour réfléchir ensemble, et proposer des actions pour leur village, à travers Dingy 2040.

Souvenons-nous que le pire de tout pourrait être l'indifférence... et qu'à Dingy, nous avons cette chance d'un village solidaire qui a toujours su progresser, refuser le défaitisme, éviter la dénonciation et agir à sa mesure dans les temps les plus durs.

Aujourd'hui - comme alors - **nous sommes ensemble les gardiens de notre esprit villageois. Et la convivialité, l'accueil, la joie de mieux nous connaître chaque jour, sont les meilleurs antidotes à la bêtise humaine.**

Je vous souhaite de très belles fêtes et une année 2025 remplie de moments où vos yeux pétillent, vos oreilles et vos bras s'ouvrent, votre parole et votre écoute fleurissent, et où vos sens soient plus que jamais **dingiens de cœur.**

Votre Maire
Laurence

Merci aux agents techniques, jeunesse, administratifs, qui œuvrent pour nous et nos enfants toute l'année, à la communauté éducative et aux professionnels de santé et de la vie locale !



Sommaire

Actualités aménagements

INAUGURATION DU NOUVEL ESPACE ASSOCIATIF ET SPORTIF

PETIT ZOOM SUR L'HISTOIRE & LES PROJETS DE LA COMMUNE

4

6

Urbanisme & Habitat

PLU ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS AMÉLIORER SON HABITAT

8

9



Bien vivre à Dingy

L'EAU, UNE RESSOURCE DONT ON PREND SOIN

10

LA FORÊT, UN ESPACE À RESPECTER

12

LA NATURE, ON ASSURE !

13

Une commune investie

TOUS CONCERNÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

14

NOS AGENTS S'INVESTISSENT

15

UN SUIVI ANALYTIQUE POUSSÉ

16

Dingy c'est...

DE BELLES INITIATIVES POUR LA JEUNESSE & NOS ÂÎNÉS

18

UN TRÈS BEAU VILLAGE...

20

On prend date

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

22

Directrice de la publication : Laurence Audette

Coordinatrice : Mailys Saint-Agne

Rédaction : Christelle Lebreton - La Couleur des Mots, les élus, les agents

Conception graphique : Murielle Voisin

Impression : Kalistene - Imprimé sur papier recyclé

Tirage : 900 exemplaires

PERMANENCE DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent en Mairie sur rendez-vous.



INAUGURATION DU NOUVEL ESPACE ASSOCIATIF ET SPORTIF

Le projet du nouvel espace associatif et sportif aura mis presque 4 ans à voir le jour. Un travail de longue haleine qui a demandé l'intervention d'une multitude de personnes. Aujourd'hui, nous sommes heureux et fiers de voir comment ce nouvel espace de vie est investi par les associations et les habitants de la commune. Un véritable lieu d'échanges et de festivités qui favorise le lien entre tous, comme le 5 octobre dernier !

Partage et convivialité pour l'inauguration de notre nouvel espace associatif et sportif

Le 5 octobre 2024, Dingy-Saint-Clair a célébré avec enthousiasme l'inauguration de son nouvel espace associatif et sportif, incluant un centre de production énergétique majeur.

La journée a été marquée par une visite des installations, suivie des discours officiels. Mme Laurence Audette, notre maire, a rappelé l'importance de ce projet pour renforcer le lien social et encourager le sport au sein de notre commune.

M. Laffargue, l'architecte, a expliqué la conception durable des lieux, tandis que M. Planès, responsable des projets, a détaillé les aspects techniques, notamment l'installation de panneaux solaires et l'utilisation de matériaux locaux. Un moment fort a été l'intervention de **M. Sousseau (SYANE)** qui a souligné l'engagement de la commune dans la transition avec ce projet novateur qui intègre **500m² de panneaux photovoltaïques**.

M. Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie, Mme Véronique Riotton, députée, et M. Marcel Cattaneo, conseiller départemental, ont également pris la parole, saluant l'engagement de Dingy dans cette initiative.

Les associations locales, avec M. Cohendet du Football Club et M. Jovenod de l'Amicale de Pétanque, se sont également exprimées pour parler de leurs actions rappelant à quel point **cet espace est crucial pour la vie associative**. **Mme Le Maire les a remerciés ainsi que tous les bénévoles, pour les actions portées.**

Avant et après les discours, les participants, nombreux, ont profité de l'animation joyeuse des enfants sur le terrain de foot et dans les espaces de jeux. Vin Conseils et le food truck « Les Toqués du Truck » ont su, quant à eux, régaler les convives avec des plats savoureux, élégamment accompagnés.

Cet espace, qui comprend des vestiaires modernisés et un « Club House », deviendra sans nul doute le cœur de nos activités sportives et associatives. Quant à l'ancien vestiaire, nouvellement rénové en espace citoyen : il a fait l'unanimité ; un joli aménagement paysager et l'installation d'un espace de vie venant compléter le tout.

Grâce aux efforts conjoints de la mairie, des entreprises locales et de nombreux bénévoles, **ce projet est un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir ensemble.**

Pour rappel	TTC
Coût de l'opération	1 833 375 €
Subventions obtenues	736 700 €
Région	166 000 €
Fédération Française de Football	35 000 €
État	306 000 €
Département	230 000 €
Fond de compensation TVA	300 746 €
Reste à charge pour la commune	795 929 €

Projet innovant

Le projet de l'EAS est un projet innovant qui, à ce titre, a su obtenir le soutien des partenaires et des collectivités. Il combine plusieurs enjeux essentiels comme le sport et le lien au sein de la communauté mais également la production énergétique. D'ailleurs M. Cattaneo a félicité les élus, la commune et le SYANE car seulement 3 communes en Haute-Savoie ont réussi à obtenir une autoproduction de cette ampleur. Ainsi **58% des consommations énergétiques des bâtiments communaux sont autoproduites**, nous permettant, d'ores et déjà, d'atteindre l'**objectif de 2030**.

Ce projet permet une **autoproduction solaire par un équivalente à 111 Mégawatts/h** soit la consommation d'une quarantaine de logements hors chauffage électrique. Il s'intègre à une **démarche globale** qui a permis d'économiser, depuis 2016 : **50% des consommation d'énergie** et **70% des gaz à effet de serre** liés aux énergies fossiles.



LES HABITANTS SE RÉJOUISSENT DE CE NOUVEL ESPACE !



Merci à tous pour votre participation...

...les agents, les élus, l'architecte Anthony Laffargue et son équipe, le CCAS, l'État, la région, le département, la FFF, le Syane, Engrid, la RET et les entreprises (locales à 80%) qui ont œuvré sur ce projet.

« Je suis tellement heureuse de voir cet espace enfin terminé !
Ce projet montre que Dingy-Saint-Clair investit pour ses habitants.
Les enfants adorent déjà le terrain de jeux. »

« C'est génial d'avoir un lieu pour nous rassembler.
Merci aux équipes qui ont travaillé sur ce projet. »

« Un espace associatif comme celui-ci est essentiel pour nous. On a enfin
un lieu adapté. Je pense que cela va vraiment dynamiser nos activités. »

« Le terrain de foot est parfait pour les enfants ! Ils ont passé la journée
à jouer avec leurs copains. Et nous, les parents, avons bien profité aussi.
C'est un bel ajout pour notre commune ! »

« Mes enfants sont ravis du terrain de jeux, ils y passent des heures...
et moi, je savoure un peu de tranquillité.
Merci pour ce sanctuaire pour petits ET grands ! »

« Les nouveaux vestiaires sont top !
On attendait un espace comme ça depuis longtemps. »

« Les vestiaires sont cools ! Maintenant, reste plus qu'à améliorer mon niveau
de foot pour y aller plus souvent... ou au moins pour faire semblant ! »





1855

construction
du bâtiment

1875

école et mairie
dans le bâtiment

XX^e siècle

évolution du bâtiment
en centre administratif

2018

rénovation de la façade

PETIT ZOOM SUR L'HISTOIRE & LES PROJETS DE LA COMMUNE

Au fil du temps, un village et ses besoins évoluent. Les bâtiments existants nécessitent des rénovations pour s'adapter aux nouveaux usages. Si le bâtiment de la mairie a d'ores et déjà entamé ses travaux, la maison de santé (ancienne maison des sœurs) et des logements intergénérationnels sont à l'étude pour répondre de manière optimale à un besoin de soins et de lien exprimé sur la commune.

La mairie de Dingy, un bâtiment chargé d'histoire

Construit en 1855, le bâtiment de la mairie de Dingy-Saint-Clair se refait une beauté 170 ans plus tard. Témoin de siècles d'histoire, il est passé de lieu d'éducation à centre administratif, incarnant l'évolution sociale et politique du village.

Le bâtiment actuel de la mairie de Dingy a traversé plusieurs étapes historiques. D'abord lieu d'éducation, il s'est transformé au fil du temps en centre administratif.

Au XVIII^e siècle, une première école de garçons est fondée sous l'impulsion de François Quétand, avec des cours assurés par le clergé local. Après la Révolution, l'éducation reprend sous la responsabilité des curés et des vicaires. En 1855, le village décide de construire un bâtiment plus adapté : une maison communale qui servirait à la fois d'école et de centre administratif. Ce bâtiment, achevé au milieu du siècle, est un lieu central dans la vie de Dingy.

En 1875, une nouvelle structure voit le jour, intégrant la mairie et des salles de classe.

Cette transformation fait de l'édifice un point central de la vie communale. Les instituteurs laïcs remplacent progressivement les curés et résident à l'étage du bâtiment, tandis que l'école des filles est gérée par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Avec la laïcisation et le rattachement de la Savoie à la France, le bâtiment devient plus fonctionnel, abritant principalement des missions administratives.

Le bâtiment de la mairie de Dingy, avec son architecture simple mais fonctionnelle, reflète l'évolution des besoins du village au fil du temps.

De centre éducatif à siège administratif, il a joué un rôle pivot dans l'organisation sociale et politique locale. Aujourd'hui, le deuxième étage complète les services administratifs. Le bâtiment reste un symbole de la vie communale, marquant les époques.

TRAVAUX À LA MAIRIE

2025

FLASH INFO

Cette année, la mairie sera en travaux. Pendant cette période, les agents et les élus vous accueilleront dans les locaux situés au-dessus de la bibliothèque.

Pour les personnes à mobilité réduite, un bureau dédié sera accessible au rez-de-chaussée, à côté de la bibliothèque.

Les travaux de rénovation de la mairie se préparent...

Pour l'anecdote

À mesure que le XX^e siècle avance, l'aspect administratif du bâtiment prend de l'importance. La fréquentation scolaire augmente et les tensions apparaissent parfois entre les autorités locales et les enseignants, comme en 1907 où l'instituteur refuse que le nouveau secrétaire de mairie traverse son grenier pour accéder à l'horloge communale. Cette anecdote montre l'interpénétration des fonctions dans ce bâtiment multifonctionnel.

Projet de la Maison de Santé : un service de soins de proximité au cœur de notre dynamique intergénérationnelle

La maison de santé est un projet clé pour notre commune. Il répond aux besoins en santé exprimés par les habitants et confirmés par les études réalisées par la Communauté de Communes et le programme DINGY 2040. Son objectif : rassembler divers professionnels de santé en un même lieu pour garantir un suivi coordonné, accessible à tous.

Une équipe pluridisciplinaire au service de tous

La commune bénéficie déjà des services d'un kinésithérapeute/ostéopathe et d'un réflexologue. Une psychologue et un médecin complèteraient ce service à la population.

Nous recherchons activement un deuxième médecin généraliste pour renforcer l'offre de santé de proximité. Ce recrutement permettra un parcours de soins adapté aux besoins variés de notre population.

Un lien fort avec le projet de logements intergénérationnels

En parallèle, nous avançons sur une construction de logements intergénérationnels pour répondre aux besoins d'une commune où se côtoient jeunes et seniors.

Nous avons pu signer, cette fin d'année, la convention avec le Département pour notre projet de logements inclusifs. Nous rejoignons ainsi une vingtaine de communes sur le département ayant choisi d'agir pour nos aînés.

Les défis de la rénovation

La maison de santé impliquant la rénovation d'un bâtiment existant (ancienne Maison des Sœurs), nous travaillons pour concevoir un espace fonctionnel, conforme aux normes et adapté à la collaboration entre professionnels. Ce processus, qui prend du temps, est essentiel pour un service durable et bénéfique pour tous. En outre, la cohésion d'une équipe pluridisciplinaire dans cet espace permettra un meilleur fonctionnement dans le temps.

Grâce à l'engagement de la commune, nous espérons concrétiser ces deux projets afin de renforcer le lien social et le bien-être pour tous.

Projet de logements intergénérationnels : où en sommes-nous ?

À ce jour, quatre réponses ont été reçues dans le cadre du marché public pour cette réalisation. Nous avons rencontré trois des quatre acteurs. Actuellement deux restent en lice pour travailler sur les solutions de l'avant-projet.

Quel beau projet !



La Maison des Sœurs : rappelons-nous !

Dans les années 1850, la commune décide de s'occuper de l'éducation des filles, jusque-là négligée. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sont invitées à prendre en charge l'école des filles. Elles logent dans une maison louée par la commune et assument également le rôle de soignantes pour les malades du village. Ces religieuses travaillent ainsi dans des conditions modestes mais jouent un rôle essentiel, à la fois pour l'instruction des filles et pour les soins apportés à la communauté. C'est le début de la maison de santé comme nous la connaissons aujourd'hui.



Réunion PLU

PLU ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS : QU'EN EST-IL ?

À travers un jeu de questions-réponses, nous vous livrons les dernières informations en matière d'urbanisme et de préservation de notre cadre de vie.

Faisons le point sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Récemment, une réunion d'informations et d'échanges s'est tenue sur les modifications envisagées du Plan Local d'Urbanisme. Quels étaient les principaux objectifs ?

Beaucoup de citoyens nous interrogent sur des sujets d'urbanisme, que ce soit pour leurs propres projets de construction, ceux de leurs voisins, ou concernant l'impact des constructions sur notre cadre de vie. Les réunions publiques sur ce thème étant rares, cette rencontre a permis d'expliquer en quoi consiste l'urbanisme. Un autre point central de la réunion portait sur la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et son impact sur notre PLU.

En quelques mots, que prévoit la loi ZAN ?

La loi ZAN vise à limiter l'artificialisation des sols. D'ici 2050, tout nouveau projet nécessitant une artificialisation devra être compensé par une renaturation d'un autre terrain, comme une friche. Pour y parvenir, il y a des étapes intermédiaires : de 2021 à 2031, l'artificialisation des sols ne doit pas dépasser la moitié de ce qui a été fait sur la décennie précédente, et cette réduction devra encore se poursuivre par la suite.

Et qu'en est-il pour notre commune ?

Le Conseil municipal a récemment examiné un rapport triennal sur l'urbanisme, un bilan de notre progression locale vers les objectifs de la ZAN. Grâce aux efforts réalisés pour maîtriser la consommation foncière, notre PLU est aujourd'hui compatible avec cette loi. Plusieurs zones initialement prévues pour être urbanisées sont restées en tant qu'espaces naturels, ce qui nous permet de rassurer les propriétaires : il n'est pas envisagé de déclasser les parcelles actuellement constructibles.

Le village connaît un nombre important de nouvelles constructions. Cela ne risque-t-il pas de modifier son caractère rural ?

En effet, de nouvelles constructions sont en cours, mais il faut savoir qu'elles concernent quasi exclusivement des résidences principales. Cependant, ce qui manque le plus aujourd'hui, ce sont des logements abordables et sociaux. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permettent justement de répondre à ce besoin, comme avec la récente construction en face de l'Auberge du Marmiton. Ces OAP sont essentielles pour maintenir un équilibre social, permettant aux jeunes de s'installer et aux personnes âgées de rester dans la commune.

Enfin, des modifications sont-elles prévues pour le PLU ?

Oui, certains ajustements sont en cours, portant notamment sur l'intégration paysagère des constructions et la minimisation de leur impact vis-à-vis des voisins. Les détails seront précisés dans un prochain bulletin municipal.

45 nouveaux logements dont 9 logements sociaux. Les constructions respectent les demandes de la mairie.

AMÉLIORER SON HABITAT

Pour faire face aux froids de l'hiver, savoir et pouvoir bien se chauffer est essentiel. Voici quelques astuces concernant le chauffage au bois qui pourraient bien améliorer votre quotidien.

Changer son poêle à bois

Le rendement des poêles à bois peut varier de moins de 50% pour les anciennes générations à près de 85% pour les modèles actuels labélisés Flamme verte ! Le montant des factures de bois de chauffage baisse alors dans les mêmes proportions.

Cette évolution du rendement agit directement sur les émissions de gaz de combustion et de particules fines. Ainsi, par exemple, un ancien poêle de 6kW avec 45% de rendement peut émettre jusqu'à 15.000mg/heure de particules fines alors qu'un nouveau modèle de 6kW pourra atteindre un rendement de près de 85% et moins de 250mg/heure d'émission de particules.

Tout ceci est encore plus vrai pour les cheminées à foyer ouvert dont le rendement est de l'ordre de 10 à 15% seulement. Elles peuvent cependant être équipées d'un insert ou d'un poêle qui s'encastre dans le foyer de la cheminée, avec des résultats comparables à ceux d'un poêle nouvelle génération.

Des aides financières nationales et/ou locales existent pour réduire le devis d'un poêle à bois. Pour vous aider à identifier les aides disponibles en fonction de votre projet, vous pouvez prendre gratuitement un premier contact avec un conseiller Haute-Savoie Rénovation Énergétique au 04 56 19 19 19, puis prendre rendez-vous pour le rencontrer à Thônes dans l'Espace France Services de la CCVT.

Si vous souhaitez que votre nouveau poêle ou insert soit en service à l'automne prochain, c'est dès maintenant qu'il faut préparer votre projet !

OPAH
(Aide à l'Amélioration de l'Habitat)
Pour plus d'information
<https://ccdesvalleesdethones.fr/page/aides-habitat>

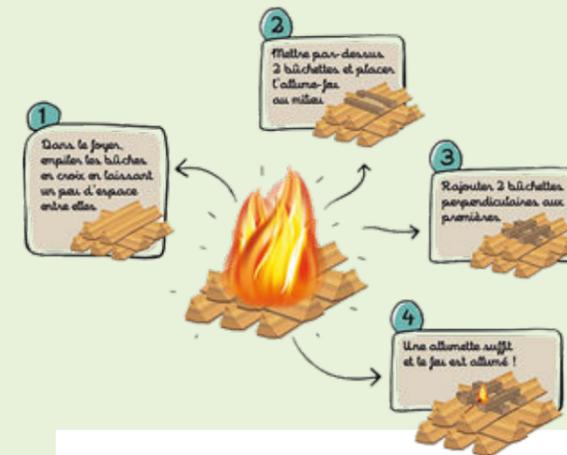


Comment allumer son feu faibles émissions

L'allumage par le haut réduit les émissions de substances nocives dans l'air que nous respirons.

Avec cette méthode, le bois brûle progressivement du haut vers le bas. Cela permet de réduire énormément l'émission de fumées chargées de particules fines très nocives.

Placer les plus grosses bûches en bas et les plus minces au-dessus, bien espacées et sans surcharger le foyer. Poser l'allume-feu en haut, puis des buchettes sur l'allume-feu. Une seule allumette suffit pour allumer le feu !



Fournisseurs locaux de bois de chauffage

Nous avons la chance d'avoir à Dingy-Saint-Clair des bûcherons qui vendent du bois de chauffage local aux particuliers. Pour vous fournir en circuit court, vous pouvez contacter : Sylvain FRANCOIS : 06 63 83 98 79 François DUFURNET : 06 12 55 03 39 Alexandre LAGRANGE : 06 62 24 23 91 **Vous livrez du bois vous aussi ?** Contactez-nous pour être référencé auprès de la commune. **Recommandation :** commandez votre bois de chauffage dès le début du printemps pour l'hiver suivant !



L'EAU, UNE RESSOURCE DONT ON PREND SOIN

L'eau est une ressource précieuse. Depuis 2020, sa gestion est assurée par O des Aravis. Plusieurs sources souterraines alimentent notre village et cinq captages répartis sur la commune permettent de fournir une eau de qualité à tous les habitants. Mais comment cela s'organise-t-il ?

Aux sources de l'eau potable à Dingy-Saint-Clair

En 2023, ce sont plus de 70 000 m³ d'eau potable qui ont été produits sur la commune de Dingy-Saint-Clair. C'est la société publique locale (SPL) O des Aravis qui est chargée de la production et de la distribution de l'eau potable sur la commune. La commune de Dingy-Saint-Clair est une des collectivités actionnaires et possède à ce titre un siège au conseil d'administration de la SPL. Elle est propriétaire de ses installations et a confié, au travers d'un contrat de délégation à durée déterminée à O des Aravis, l'exploitation de son service public d'eau potable.

D'où vient l'eau que nous buvons ?

Cette eau est issue de 5 captages répartis sur le territoire (Martinod, Chessenay, Pierre Grosse, Fournet et Blonnière). Cette eau brute de bonne qualité fait l'objet d'un traitement pour la rendre potable sans risque pour la consommation humaine.

Comment est-elle traitée ?

L'exposition de l'eau à la lumière ultraviolette (UV), est le procédé utilisé sur la commune pour la désinfection de l'eau. Ce système permet l'élimination des micro-organismes en quelques secondes sans résidus et présente l'avantage de ne pas altérer le goût, l'odeur ou la limpidité de l'eau. À la longueur d'onde de 254 nm, une réaction photochimique dans l'ADN des micro-organismes (virus, bactéries et protozoaires) se produit provoquant ainsi leur destruction, sans produits chimiques, ni sous-produits de désinfection. Un système UV se compose d'un réacteur, constitué d'une chambre traversée par l'eau dans laquelle se trouvent les lampes produisant le rayonnement UV.

L'eau est particulièrement surveillée

L'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés en France et fait l'objet d'un suivi sanitaire régulier, destiné à garantir la sécurité sanitaire. Les prélèvements effectués en 2023 ont révélé une conformité microbiologique et physico-chimique de 100%.

La distribution de l'eau

Une fois traitée, l'eau est ensuite acheminée dans les 8 réservoirs répartis sur la commune (Blonnière, Chef-lieu, Chessenay, Cornet, Curtils, Nanoir, Tappes et Verbin). L'eau ainsi stockée permet d'en assurer la distribution 24h sur 24 à l'ensemble des abonnés.

Préserver la ressource

Le personnel de l'O des Aravis veille sur les 34,53 km de réseau en recherchant les fuites par corrélation acoustique pour diminuer les volumes perdus dans le réseau de distribution. Cette technique repose sur le principe qu'une fuite sur le réseau génère une onde acoustique qui se propage à une vitesse spécifique et constante dans un matériau de la conduite. L'amplitude de l'onde s'atténue en se propageant jusqu'à ne plus être distinguable du bruit de fond. Le travail des techniciens consiste donc à disposer des capteurs mobiles ou fixes sur le réseau pour enregistrer ces sons et ainsi détecter la localisation exacte de la fuite.



Merci aux différents intervenants

Un rendement optimisé

Le rendement du réseau est régulièrement amélioré depuis 2016. Il a été mesuré à 85% en 2022 (moyenne nationale = 81,3%), à 79,5% en 2023, la baisse constatée étant due à 3 grosses fuites rapidement détectées et réparées. Pour maintenir un bon rendement, des travaux sont régulièrement effectués : travail sur les captages (réfection de la Blonnière en 2023 et travail en cours d'élaboration sur les captages du Fournet et de Chessenay), renouvellement des canalisations de distribution et augmentation de leur dimensionnement (renouvellement intégral du hameau de la Blonnière en 2024), travaux d'interconnexion des réseaux...

Parallèlement au maintien du rendement du réseau, chaque geste du quotidien compte pour préserver la ressource.

Chiffres-clés

- 70 000 m³ >>> Quantité d'eau produite en 2023
- 34,53 km >>> Canalisations d'eau potable
- 658 >>> Abonnés
- 77 m³ >>> Consommation moyenne/abonné
- 2 164 703 € >>> Investissements prévus sur le réseau entre 2024 et 2027 (782 655 € de subventions possibles) grâce au plan pluriannuel qui lisse les investissements par priorité sur plusieurs années

Curtils et Chef-lieu : travaux sur les réseaux d'eau

Ces travaux de renforcement avaient pour objectifs la sécurisation quantitative et qualitative de l'eau du chef-lieu de Dingy-Saint-Clair et l'enfouissement d'une ligne moyenne tension.

Pour la partie O des Aravis, les travaux ont consisté au renouvellement d'une ancienne canalisation reliant les hameaux des Curtils Haut et des Curtils bas, avec la mise en place de 300 mètres linéaires de canalisation fonte en diamètre 100 mm et la création de deux chambres d'eau potable.

Pour la partie RET, les travaux ont consisté à réaliser une tranchée et poser 650 mètres linéaires de fourreau d'un diamètre 160 mm.

Le conseil municipal adresse un remerciement tout particulier aux propriétaires qui ont tous accepté que la plus grande partie des tranchées soit réalisée sur leurs parcelles privées.





Le saviez-vous ?

La commune est la 3^e plus grande forêt communale du département avec 1 700 ha.



Promenez-vous sur les sentiers de la commune !

LA FORÊT, UN ESPACE À RESPECTER

Près de la moitié de la superficie de Dingy-Saint-Clair est occupée par la forêt. Nous avons la chance de vivre dans un véritable écrin de verdure. Ces espaces naturels demandent un entretien régulier effectué par les professionnels de la forêt mais aussi un respect de tous.

L'exploitation de la forêt communale : le martelage

Après avoir abordé les différentes fonctions de la gestion forestière (bulletin été 2023) et le classement et l'entretien des parcelles (bulletin hiver 2023-24), penchons-nous sur le martelage.

Les parcelles sont exploitées sous forme de futaies irrégulières. Une futaie irrégulière se caractérise par un peuplement d'arbres présentant tous les stades d'évolution, du semis ou de la régénération naturelle jusqu'à la vieille futaie. **Le martelage réalisé par les agents ONF consiste à identifier, marquer et cuber les arbres qui seront à prélever.**

Lors du martelage, la première marque est faite sur le tronc à hauteur d'homme (1,30 mètre). Elle est ainsi bien visible par le bûcheron. Une autre est réalisée au niveau de la souche. On parle de marque au pied. **Ainsi, les forestiers peuvent s'assurer après la coupe que seuls les arbres martelés ont été coupés par les bûcherons.** En effet, il est interdit de récolter un arbre qui n'a pas été désigné, sous peine d'être verbalisé. Lors de ces séances, **des arbres BIO sont également repérés et identifiés.** Ces arbres sélectionnés sont des arbres morts ou à cavité permettant l'habitat de multiples espèces comme les insectes, les champignons, les oiseaux et les chauves-souris. Ils ne seront pas coupés et ont vocation à vivre jusqu'à leur mort naturelle. L'objectif est de marquer 2 ou 3 arbres BIO par hectare.

Les travaux prévoient des passages après coupes pour **favoriser la régénération**, ainsi que des plantations de chênes dans les parcelles basses afin d'**anticiper la substitution d'essences vis-à-vis du changement climatique.** L'entretien et la création de dessertes se révèlent importantes, avec une part beaucoup plus importante des dépenses dans l'entretien de l'existant que la création de nouvelles pistes. Quelques travaux sont également à prévoir pour améliorer l'accueil du public au sein du massif.

La charte de bonne conduite

-  **Respectons les espaces protégés**
-  **Restons sur les sentiers**
-  **Nettoyons nos semelles**
-  **Refermons les clôtures et les barrières**
-  **Gardons les chiens en laisse**
-  **Récupérons nos déchets**
-  **Partageons les espaces naturels**
-  **Laissons pousser les fleurs**
-  **Soyons discrets**
-  **Ne faisons pas de feu**
-  **Préservons nos sites**
-  **Privilégions le covoiturage et les transports en commun**



LA NATURE, ON ASSURE !

Nettoyage du Fier avec les habitants : un moment convivial et utile

L'opération de nettoyage des bords du Fier a eu lieu le samedi 12 octobre dernier. Les efforts de l'édition 2024 ont été concentrés sur la rive gauche.

Les volontaires d'Alex, La Balme-de-Thuy et Dingy se sont répartis en petites équipes, chacune sur un secteur. **Avec leur esprit ludique, les enfants ont transformé cette opération en chasse au trésor.**

Plusieurs voyages vers la déchetterie ont été nécessaires pour évacuer les objets ramassés.

Après la Balme-de-Thuy, l'année dernière, nous remercions chaleureusement la mairie d'Alex pour son accueil et le temps de convivialité offert à la fin de l'opération.

Ce sera au tour de Dingy l'année prochaine !

Bravo à tous les participants, vous êtes des citoyens en or !



Le projet citoyen mené par les Randonneurs de La Cha

Fin 2022 dans le cadre du budget participatif lancé par la mairie, le club des Randonneurs de La Cha s'est rapidement positionné sur un objectif : **équiper de tables de pique-nique deux points particuliers des sentiers de la commune.**

Au premier semestre 2023, le projet était retenu et financé, puis les tables commandées.

Les tables, en kit et en mélèze, ont été installées cet été.

La mise en place des tables de pique-nique a débuté en juillet, au bois de Fieuty au-dessus de Chessenay.

Une équipe de membres du club a réalisé le transport à dos d'homme (une centaine de kilos), le montage et l'installation sur place. Afin de valider le concept et dans un souci, légitime, de tester l'équipement, un bon pique-nique a clôturé la journée !

La deuxième table installée à Plan de Bacon, sur le sentier d'accès au Lachat, l'a été avec le soutien d'une équipe de chasseurs du 27^e BCA, courant du mois d'août.

Leur action s'inscrit pleinement dans le cadre du partenariat de la commune de Dingy Saint-Clair avec le « bataillon des Glières. »

En remerciement de leur présence, la commune et le club leur ont offert le pot de l'amitié.

À chacun de parcourir désormais les sentiers pour profiter de ces installations.





TOUS CONCERNÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Hiver comme été, notre village peut compter sur l'implication des agents communaux pour maintenir un cadre de vie agréable et fonctionnel. Si les épisodes neigeux sont parfois délicats à gérer, il est important de comprendre comment le déneigement s'organise et quel rôle chacun a à jouer.

Dingy à l'heure du déneigement

Chaque année, la commune met tout en œuvre pour rendre les voies communales accessibles dans les meilleurs délais.

Qui assure le déneigement à Dingy-Saint-Clair ?

L'entreprise **LAFRASSE et Fils**, mandatée par la commune, ainsi que les agents communaux pour les accès aux bâtiments publics, y compris les écoles.

Comment s'organisent les opérations de déneigement ?

Le déneigement est assuré dès que les conditions météorologiques le nécessitent (déneigement et salage si besoin).

La commune définit les priorités en fonction de certains critères : sécurité, efficacité et intérêt public. Les voies et accès privés ne font pas partie des secteurs déneigés par la commune. Il appartient aux propriétaires de réaliser eux-mêmes ce déneigement ou de s'adresser à des prestataires privés.

De même, les engins qui déneigent ne peuvent éviter la formation de bourrelets à la perpendiculaire des accès privés.

Enfin, les véhicules de déneigement sont prioritaires et il appartient aux automobilistes de respecter cette priorité en toute circonstance.

Le déneigement est l'affaire de tous. Nous comptons donc sur votre étroite collaboration :

- ✔ Ne pas oublier que nous vivons en secteur de montagne. Aussi, en hiver, il faut supporter des épisodes de neige et de verglas. Les voitures doivent être équipées de pneumatiques ou équipements spéciaux adaptés à la circulation sur routes verglassées ou enneigées*.
- ✔ Anticiper les chutes de neige en plaçant votre véhicule sur votre propriété et non pas en bordure de voirie afin de laisser le passage libre pour les engins.
- ✔ Anticiper le passage des engins en coupant toutes branches ou buissons débordant ou surplombant la voirie de plus de 3,50 m.
- ✔ Vérifier que vos grilles d'évacuation des eaux pluviales sont bien dégagées, fossés nettoyés... pour ne pas entraver l'écoulement des eaux et éviter la formation de plaques de verglas.
- ✔ Éviter en déneigeant devant votre propriété, de remettre la neige sur la route. La sécurité des autres usagers est forcément plus importante que le confort de chacun.
- ✔ Faire preuve de patience dans la mesure où il n'est matériellement pas possible de déneiger simultanément toutes les voies communales.
- ✔ Faire preuve de compréhension : un épisode hivernal constitue toujours une situation délicate à gérer. En cas de mécontentement, prière de vous adresser à la mairie.

Dans tous les cas, merci de faire preuve d'une extrême prudence si vous devez prendre la route.

*Le décret n°2020-1264 du 16 octobre 2020 instaure, à compter du 1^{er} novembre 2021, l'obligation d'équiper son véhicule de pneus hiver ou de disposer d'équipements amovibles (chaînes ou chaussettes) dans le véhicule.



Le saviez-vous ?

Nous avons choisi de solliciter les enseignants et les agents du périscolaire pour connaître leurs préférences quant au déneigement de la cour d'école (intégral ou partiel). Ainsi, les enfants peuvent profiter d'un espace enneigé en toute sécurité.

NOS AGENTS S'INVESTISSENT



Nos agents, toujours mobilisés

Les agents du service technique de la mairie (**Alexandre, Luan et Pierre-Yves**) sont à pied d'œuvre toute l'année. Voici un panel non exhaustif des divers travaux d'entretien et tâches réalisés ces 6 derniers mois.

- ✔ Remise à niveau en broyat des agrès du Fier - réutilisation de branches coupées par Alexandre et broyées par la CCVT.
- ✔ Nettoyage et réaménagement des prises du bloc d'escalade.
- ✔ Nettoyage des fossés et des grilles.
- ✔ Déménagement de la bibliothèque et aide à l'implantation et à l'organisation ; réutilisation de petit mobilier pour rendre l'entrée plus accueillante.
- ✔ Travaux des écoles (peinture, carrelage, plomberie, entretien intérieur/extérieur, protection de passages dangereux, entretien du matériel, aménagement d'espaces...).

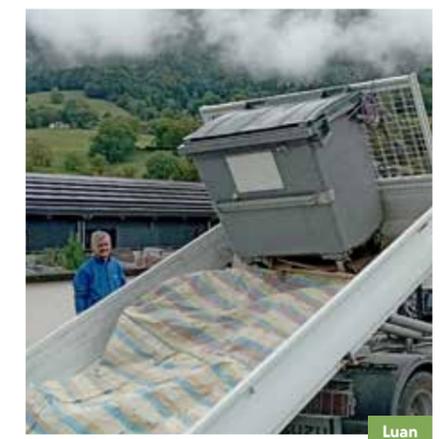
- ✔ Contrôle et mise en conformité des extincteurs.
- ✔ Entretien des allées du cimetière (les abords sont entretenus par les chantiers d'insertion CCVT).
- ✔ Entretien des abords des espaces jeux et foot.
- ✔ Pose des poteaux et filets qui séparent le terrain de foot du cimetière
- ✔ Crèche : réutilisation et pose de la majorité des équipements (étagères, meubles) qui avaient été déposés de l'ancienne école.
- ✔ Entretien récurrent : nettoyage des diverses salles et locaux communaux, toilettes publiques, poubelles extérieures, désherbage, tontes, taille des haies...
- ✔ Soutien logistique aux diverses manifestations : pose de barrières, préparation de la vaisselle louée, mise en place de déviations, ...



Pierre-Yves



Alexandre



Luan

UN SUIVI ANALYTIQUE POUSSÉ

Dans un contexte économique national et international instable, avec la hausse des coûts, certes moindre mais toujours présente, ainsi que les diminutions annoncées des dotations, notre commune doit redoubler de vigilance pour préserver ses finances. Les risques financiers sont donc aujourd'hui plus élevés, ce qui nous pousse à continuer une gestion budgétaire rigoureuse tout en priorisant les actions principales nécessaires.

Budget principal

Pour répondre à ces défis, nous avons mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) depuis 2018 qui nous permet de planifier nos projets sur plusieurs années et de les prioriser selon nos moyens. Un Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF) vient compléter cette démarche depuis 2023, en encadrant nos dépenses courantes et en optimisant les postes budgétaires comme l'énergie et l'entretien des bâtiments. Ce suivi analytique nous permet de maîtriser nos coûts tout en améliorant notre efficacité, dans une démarche vertueuse de devenir meilleur dans le suivi et la gestion du moindre euro.

Malgré ces contraintes, la commune a choisi d'investir dans ses agents, avec une légère augmentation de l'enveloppe salariale. Cette attention portée à l'humain est accompagnée d'efforts pour maintenir les autres coûts de fonctionnement au niveau le plus bas possible.

Grâce à cette gestion proactive, notre commune assure la pérennité de ses finances tout en continuant de proposer des services de qualité aux habitants.

Deux budgets sont gérés en direct par la commune : principal et forêt tandis que deux autres budgets sont en délégation : O des Aravis pour l'eau et SIABD pour l'assainissement.

La commune, par cette démarche responsable (PPI / PPF / emprunts maîtrisés), continue de s'assurer de notre CAF (Capacité d'Auto-Financement) dans le temps.

Notre CAF

La CAF est la capacité de la commune à financer par elle-même ses investissements

Recettes de fonctionnement	1 772 345 €
Dépenses de fonctionnement	1 534 361 €
CAF	237 984 €

Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses prévues	1 789 229,39 €	2 278 785,71 €
Dépenses réalisées au 30/11	1 280 662,76 € (71%)	1 447 954,46€ (63%)
Recettes prévues	1 789 229,39 €	2 278 785,71 €
Recettes réalisées au 30/11	1 479 382,07€ (82%)	539 401,80€ (23%)

Pensez-y !

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen

Pour vous faire recenser, rendez-vous à votre mairie de domicile ou sur le site internet service-public.fr.

Munissez-vous de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. **Une fois le recensement effectué, vous recevez une attestation à conserver précieusement, car elle ne peut être rééditée.** Elle est indispensable pour passer des examens ou concours avant 18 ans, et être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui aura lieu avant vos 18 ans et qui est indispensable pour passer des examens ou concours à partir de 18 ans.

Budget forêt

Budget forêt	Fonctionnement	Investissement
Dépenses prévues	76 070,59€	81 661,75€
Dépenses réalisées au 30/11	13 713,06€ (18%)	20 379,89€ (25%)
Recettes prévues	76 070,59€	81 661,75€
Recettes réalisées au 30/11	2 261,63€ (3%)	45 685,79€ (56%)

Fonctionnement

Les dépenses réalisées correspondent au plan d'action proposé par l'ONF (entretien des pistes et cours d'eau principalement). Les recettes de bois sont également alignées sur les prévisions. Toutefois, elles pourraient être légèrement décalées sur 2025 selon les conditions d'exploitation des parcelles liées notamment à la météo.

Investissement

Les travaux prévus sur une piste forestière à Ablon vont être reportés à 2025. Une subvention européenne attendue pour juin 2024, a finalement été attribuée en septembre.

Budget eau et assainissement

Nous avons travaillé au rééquilibrage entre les charges fixes et variables, en faisant concorder nos recettes et dépenses.

État civil

Bienvenue !

Naissances

- 22/08 · Giulia DAMIANI
- 09/09 · Axel GORENFLOT GARRIGA
- 25/09 · Axel DESILLE

Félicitations !

Mariages

- 20/09 · Laurence FRANCIZOD & Jean-Louis JOUVENOD
- 09/11 · Fabienne BUFFET & Raphaël GONZALEZ



Souvenirs

Décès

- 22/10 · Madame BARRUCAND née PIGNARRE Marcelle
- 11/11 · Madame FAVRE-BONIN Juliette

Dingy c'est...



Les élèves de CM1-CM2 au refuge du Parmelan

DE BELLES INITIATIVES POUR LA JEUNESSE & NOS AÎNÉS

Dingy-Saint-Clair est un village qui bouge pour sa jeunesse mais aussi pour ses aînés. De nombreuses initiatives sont prises pour éduquer et éveiller les plus jeunes de façon ludique et pédagogique tout en respectant au mieux les rythmes de chacun. Ce souci de bien faire se poursuit avec nos aînés, notamment au travers du voyage réalisé le 23 octobre dernier.

Les élèves de CM1-CM2 au refuge du Parmelan

Les 19 et 20 septembre 2024, les CM1-CM2 soit 33 élèves, accompagnés de leurs enseignantes, de Christelle et des parents accompagnateurs, se sont lancés à l'assaut du Parmelan.

Cette expérience réalisée dans la bonne humeur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et a mis l'accent encore une fois sur l'importance du vivre ensemble. L'enthousiasme et l'esprit d'équipe ont vraiment fait de ces deux jours un moment inoubliable.

Les élèves ont su faire preuve de courage et de détermination tout au long de la randonnée et cela mérite d'être souligné !

Cela les encourage à continuer à explorer, protéger et profiter de la beauté de notre environnement à Dingy et ailleurs. Un grand merci à Philippe, le gardien du refuge pour son accueil très chaleureux et aux parents accompagnateurs !

En photos, un résumé de la semaine...



« Petit déj » à la cantine !

Jeudi 17 octobre 2024, à l'occasion de la semaine du goût, les enfants de l'école élémentaire ont été invités à prendre leur petit déjeuner à la cantine.

Dès 7h30 : une équipe d'agents, élus et enseignants étaient dans les starting-blocks pour beurrer les tartines, servir des boissons et distribuer des sourires aux 60 enfants participants.

Une parenthèse toute douce qui a permis d'attaquer la journée d'école dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Merci au personnel de cantine d'avoir impulsé cette belle initiative !

La forêt enchantée !

Il était une fois, durant les vacances de la Toussaint, un groupe de 25 petits lutins qui ont passé une semaine de vacances enchantée à l'accueil de loisirs de TIKOULI.

Décors féériques, activités fantastiques et potions magiques... Les animatrices avaient tout prévu pour que les enfants passent une merveilleuse semaine.

Félicitations à elles pour leur implication et leur imagination toujours plus débordante !



Domaine du Clos d'Arvières



Château de Clermont

Partenariat Crèche - TIKOULI : un mercredi plus adapté aux « tout-petits »

Depuis la rentrée de septembre, pour les familles ayant un besoin de garde les mercredis, la crèche a ouvert quelques places aux enfants scolarisés en petite section et ayant moins de 3 ans à la rentrée.

Avant, ces enfants étaient accueillis à TIKOULI dans un groupe de 30 enfants âgés de 3 à 10 ans avec une différence de rythme considérable. Aujourd'hui, nous pouvons constater les bénéfices de cette expérience. Certains enfants dorment plus de 3h le mercredi à la crèche alors qu'en moyenne les enfants de TIKOULI dorment 1h30. Cette journée est une véritable coupure dans leur apprentissage, un temps de repos qui leur permet de tenir leur semaine d'école de manière plus douce et apaisée.

L'année prochaine, nous souhaitons reconduire ce partenariat. Cependant, sa pérennité dépendra des places disponibles en crèche le mercredi pour les enfants de cet âge-là.

Notre école, dans une démarche d'éco labellisation !

Depuis l'an dernier, l'école a souhaité entrer dans une démarche de labellisation E3D (démarche de développement durable).

À la suite des ajouts aux programmes, ainsi qu'au nouveau projet académique et à l'évolution de notre société, l'équipe enseignante a choisi d'entamer un projet sur l'école : Mon école écocitoyenne. Ce projet vise à fédérer les élèves autour de thématiques et d'instances communes telles que développer une conscience écologique et améliorer le vivre ensemble.

Ce projet et les actions menées nous ont poussés à faire une demande d'éco labellisation. Un niveau 2 (sur 3) a été attribué à l'école par le Rectorat, ce qui est remarquable !

Le voyage des aînés

Le 23 octobre dernier, nos aînés ont vécu une journée mémorable grâce à l'organisation soignée de Martine Jouvenot et au soutien du CCAS de Dingy-Saint-Clair.

Avec un budget modeste mais généreusement alloué par le CCAS, Martine a su orchestrer une sortie à la fois originale et chaleureuse.

Le programme a débuté par une visite libre du Château de Clermont. Grâce à des livrets explicatifs, chaque participant a pu explorer à son rythme les galeries et les salles de ce site historique, découvrant les secrets d'une architecture remarquable.

Puis, direction le Domaine du Clos d'Arvières à Seyssel. Après une visite personnalisée, le domaine a généreusement offert aux participants une dégustation gratuite, accompagnée d'un plateau apéritif spécialement préparé pour nos aînés. Ce vignoble, dont le passé est étroitement lié à la commune, fournissait autrefois du vin au célèbre restaurant « Chez Geneviève » de Dingy-Saint-Clair, une anecdote touchante qui a ravi les participants.

Le trajet, pimenté par un léger imprévu logistique, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec un chauffeur fort sympathique. Merci à l'entreprise Philibert pour leur réactivité et leur efficacité.

Outre ce type de sortie, le CCAS de Dingy-Saint-Clair mène de nombreuses actions pour le bien-être de nos aînés : le repas traditionnel des aînés, l'accompagnement durant les canicules, les colis de Noël...

Pour Martine, organiser ce type de voyage est avant tout une manière de partager et de transmettre des valeurs de solidarité et d'entraide. Un grand merci à elle pour son dévouement, et au CCAS de Dingy-Saint-Clair pour son soutien indéfectible dans l'organisation de ces événements qui apportent de la joie à nos aînés.

Dingy c'est...



8 février
Soirée Blanche
APED

15 mars
Concert Chrétiens des Alpes
APED

22 mars
Concert Eywa
MAYANN AUTISME
ET VIE

8 juin
Fête de la randonnée
LES RANDONNEURS DE LA CHA

16 juin
Dingo Trail
des Familles

6 juillet
Tournoi caritatif
FCD

2 PETITES NOUVELLES EN 2024

Du côté des associations

Nous continuons de mettre à l'honneur les associations du village. Bravo à tous les bénévoles, vous participez à l'âme de Dingy !

La belle verte

La « Belle Verte » est un tiers-lieu, un espace de rencontres, qui s'adresse à tous les publics et promeut l'art, l'artisanat et la culture.

07 70 11 44 82

L'association « La belle Verte »

@labelleverte_dingysaintclair

Collectif Gospel Vibes

Le **Collectif Gospel Vibes** a pour objectif de promouvoir l'expression musicale par la pratique du chant en chœur, à travers diverses animations et événements.

07 82 58 06 79

collectifgospelvibes/

Collectifgospelvibes74@gmail.com

UN TRÈS BEAU VILLAGE... PEUT-ÊTRE LE PLUS BEAU DES SAVOIE !

Un concours lancé en octobre sur France bleu Pays de Savoie a mis à l'honneur notre village. Dingy est, en effet, arrivé en tête de la première sélection du concours « Ma ville, mon village », mettant en lumière sa richesse et la singularité de ses habitants. Merci à tous ceux qui ont voté ! Et faisons un petit tour d'horizon des femmes, hommes et événements qui animent notre quotidien.

Extraits de portraits diffusés sur France bleu Pays de Savoie



Roxane et les écoliers une leçon de nature au refuge du Parmelan

Roxane, directrice d'école, fait découvrir aux enfants de Dingy-Saint-Clair la beauté du Parmelan. La randonnée devient une aventure éducative, un émerveillement face à un paysage majestueux et une nuit inoubliable en refuge.

Delphine ambassadrice passionnée de Dingy-Saint-Clair

Entre montagnes majestueuses et lac scintillant, Delphine célèbre l'énergie sportive, la solidarité chaleureuse et le charme authentique de Dingy-Saint-Clair, un village où nature et vie associative s'épanouissent en harmonie.

Philippe gardien des sommets au refuge du Parmelan

Philippe, gardien passionné du refuge du Parmelan, vit au rythme des montagnes, entre ravitaillements hélicoptés et accueil des randonneurs. Il offre à tous un coin de sérénité au sommet des Aravis avec une vue imprenable.

Les Frères Coin-Coin entre montagne et lac, une histoire de passion

Dans le cadre enchanteur de Dingy Saint-Clair, les Frères Coin-Coin, naviguent entre tradition et innovation, en proposant depuis 10 ans la location de bateaux sur le lac d'Annecy et bien plus : une école de wakeboard et un snack à La Clusaz en hiver.

Jean-François Dingy-Saint-Clair, renaissance d'un village vivant

Jean-François Brugel retrace la transformation de Dingy-Saint-Clair, passée d'une commune rurale en déclin dans les années 1960 à un village dynamique alliant traditions agricoles, industrie innovante et riche vie associative.



Rendez-vous en janvier sur France Bleu Pays de Savoie pour soutenir Dingy-Saint-Clair parmi les 3 finalistes et faire de notre village le plus beau village de Savoie !

D'autres acteurs mis en lumière dans ce numéro

Les talents et métiers sont nombreux sur notre commune. Si vous souhaitez nous faire découvrir le vôtre, contactez-nous !

Envie de découvrir le piano ou la vannerie ?

Maryline vous transmet sa passion du piano (dès 5 ans) et de la vannerie ou l'art de tresser les végétaux. « Le bonheur est au bout des doigts. Il se façonne et est à la portée de tous. »
marylinpiano@gmail.com • 06 40 32 38 27



Un réflexologue au service de votre bien-être

Avec expertise et bienveillance, Fabrice Anthoine vous accompagne grâce à la réflexologie pour soulager vos tensions, retrouver votre équilibre et cultiver une harmonie durable entre corps et esprit.
73 rte Chez Brachet • 74230 Dingy-Saint-Clair • 06 84 17 68 31



Des saveurs thaïlandaises à Dingy-Saint-Clair

MEEDI Cuisine, ce sont 3 amies thaïlandaises qui vous invitent à un voyage gustatif : des plats thaïlandais faits maison à emporter ainsi qu'un service traiteur pour tous vos événements.
04 50 01 32 96 • contact@meedi.fr • meedi.fr

De magnifiques photos

Photographe passionné à ses heures perdues, Malo Dexpert, 18 ans, vous dévoile la beauté de nos montagnes et des animaux qui les arpentent.
 dexpertmalophotographie.myportfolio.com
 @dexpertmalophotographie

Malo Dexpert





LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

La bibliothèque municipale est un lieu accueillant avec une équipe de 8 bibliothécaires dynamiques qui vous ouvrent les portes tous les jeudis de 15h30 à 18h30 et tous les samedis de 10h à 12h. En plus de nombreux ouvrages actuels, vous y découvrirez de nombreuses animations et des rendez-vous à ne pas manquer.

Ce que vous trouverez à la bibliothèque

- ✔ **Un panel de documents** : romans, documentaires, BD, pour adultes et pour enfants de tout âge où sont privilégiés les nouveautés.
- ✔ **Un espace pour les bébés** vient d'être installé ainsi que des documents s'adressant aux jeunes parents.
- ✔ **Un espace jeux de société** où les enfants peuvent jouer et où vous pouvez venir jouer en famille aux heures de permanence.
- ✔ **Un espace daisyable** s'adressant à toute personne en situation de handicap visuel, moteur ou autre : des livres en gros caractères, des livres lus sur un support adapté, un accès illimité à des bases de livres en ligne, que vous pourrez télécharger sur votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone.



Espace daisyable : vous avez des problèmes de vue, vous êtes dyslexique, vos yeux sont fatigués, n'hésitez pas à venir voir ce que nous vous réservons !

- ✔ **Un ordinateur dédié au public** pour toute réalisation de documents et avec accès internet.
- ✔ La bibliothèque **participe à différents prix littéraires** : Vache qui lit, Rosine Perrier, lettres frontière.

Les animations liées à la bibliothèque

- ✔ **Des rencontres autour des livres** : venez parler de vos coups de cœur littéraires ou écouter ceux d'autres lecteurs. Une fois par mois à la bibliothèque, gratuit et sans engagement, ni inscription.
- ✔ **Un atelier d'écriture mensuel** animé par un écrivain poète Olivier Dodane, sur inscription et engagement (cf. encadré).
- ✔ **Des rencontres mensuelles** ont lieu avec les classes élémentaires et maternelles ainsi qu'avec les enfants de la crèche.

Les rendez-vous annuels

- ✔ **La dictée de la rentrée**, qui en est à sa deuxième édition, rassemble des passionnés autour d'un écrivain : cette année le 21 septembre, 15 personnes rassemblées autour d'Éric Bulliard.
- ✔ Depuis plusieurs années, **le film documentaire** du mois de novembre rassemble aussi un grand nombre de personnes. Cette année était diffusé le 16 novembre, le film Eredita réalisé par Jean Luc Cesco.

La bibliothèque fonctionne grâce au soutien de la municipalité et celui de la bibliothèque départementale Savoie biblio. Des réflexions sont en cours pour améliorer encore ce service.

Nouvel atelier écriture

Un temps d'écriture **un samedi par mois avec Olivier Dodane**, écrivain et poète, auteur de *Ainsi vèlent les glaciers* et *Le ventre des mots*.

Ces deux heures se veulent un espace de liberté, liberté de dire, liberté d'écrire, liberté de lire dans le respect de chacun(e) et de tou(te)s. C'est pour l'instant un espace essentiellement féminin autour d'Olivier. Déjà 3 séances écoulées avec un temps de mise en mots avec des jeux autour des mots et expressions, ainsi que des propositions d'écriture à partir de mots, de thèmes ou de situations.

Cet atelier a vocation à continuer dès le mois de janvier. Il sera alors demandé un certain investissement et une régularité afin de pouvoir **aboutir à une œuvre collective.** Ce temps sera vraiment un temps pour vous, l'idée étant de se faire plaisir. N'hésitez pas à vous inscrire.

Pour tout renseignement complémentaire 06 89 55 82 63



Prochains évènements

JANVIER

- 10 Cinéma
- 18 Atelier écriture Bibliothèque D'Lire
- 24 **VŒUX DE LA COMMUNE**
- 25 Soirée jeux du FCD

FÉVRIER

- 07 Cinéma
- 08 Soirée blanche de l'APED
- 15 Atelier écriture Bibliothèque D'Lire

DU 22/02 AU 09/03 VACANCES SCOLAIRES

MARS

- 14 Cinéma
- 15 Atelier écriture Bibliothèque D'Lire
- 17 Don du Sang
- 28 Boum des kids l'APED

AVRIL

- 04 Cinéma

DU 19/04 AU 04/05 VACANCES SCOLAIRES

MAI

- 16 Cinéma
- 24 Spectacle de danse du Foyer
- 26 Don du sang

JUIN

- 15 Fête de la Rando des Randonneurs de la Cha
- 22 Dingo Trail de l'APED
- 27 Kermesse des écoles

TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Repair Café

Liste non exhaustive



Scannez ce QR code et retrouvez l'agenda sur dingystclair.fr



VŒUX DINGY-SAINT-CLAIR

Le 24 janvier 2025 à 19h

Salle des fêtes Michel Doche

Rejoignez-nous pour les retrouvailles annuelles des Dingiens
et accueillons chaleureusement les nouveaux arrivants autour d'un moment convivial.

MAIRIE (AU PUBLIC)

55 place de l'Église
Lundi : 13h30-15h30 / Mardi et jeudi : 9h-11h30 / Jeudi : 17h-18h
04 50 02 06 27 / accueil@dingystclair.fr

SERVICE PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS

04 50 02 19 03 / periscolaire@dingystclair.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30 / Samedi : 10h-12h
04 50 01 43 89

AUTRES SERVICES

Espace France Services

14 rue Bienheureux Pierre Favre à Thônes
04 58 13 00 28 / franceservices@ccvt.fr

Crèche "La boîte à Soleils"

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
04 86 11 46 37 / laboite-a-soleils@acepp74.fr

Eau potable et assainissement

Ô des Aravis
Lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-16h
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70 / www.odesaravis.com

Déchetterie

Service de la CCVT
Mercredi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
04 50 32 17 35

NAVETTE ARAVIS BUS

Des lignes supplémentaires, hors vacances scolaires,
pour le marché de Thônes et les stations.
Retrouvez l'intégralité des horaires sur aravisbus.fr

